

Séance du 8 mars 2024

L'an deux mil vingt-trois, le huit mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique ordinaire sous la Présidence de Maurice Deschamps, Maire.

Présents : Mrs Claisse, Conduché, Deschamps, Desfarges et Mmes Chiron, Kahane, Puravet

Excusés : Mrs Chades, Pernet et Pesson

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Sophie Peynet Bernat, agent communal, a été désignée secrétaire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 10

Présents : 7

Date de convocation : 29/02/2024

Date d'affichage : 29/02/2024

Délibération n°20240308_013

Objet : Vote du Compte Administratif 2023 – Budget Commune

Le Conseil Municipal vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Fonctionnement

Dépenses	Prévues :	478 041,00
	Réalisées :	399 814,47
	Restes à réaliser :	0,00
Recettes	Prévues :	478 041,00
	Réalisées :	528 609,70
	Reste à réaliser :	0,00

Investissement

Dépenses	Prévues :	520 096,99
	Réalisées :	483 702,98
	Reste à réaliser :	17 037,35
Recettes	Prévues :	822 290,49
	Réalisées :	432 018,58
	Reste à réaliser :	6 000,00

Résultat de clôture de l'exercice

Fonctionnement :	128 795,23
Investissement :	- 51 684,40
Résultat global :	77 110,83

Pour extrait conforme,

Le Maire Adjoint

Alain Claisse

